



Investir de manière durable

Y. Simon, A. Effinier, S. Gubel

Le 15 novembre 2023

Table des matières

- C'est quoi investir de manière durable ?
- Green Deal – Neutralité carbone en 2050
- Les objectifs de durabilité dans le secteur financier
- Contribuer à l'objectif climatique : le rôle de l'UE
- Comment investir de manière durable ?
- Le rôle de la FSMA



C'est quoi investir de manière durable ?

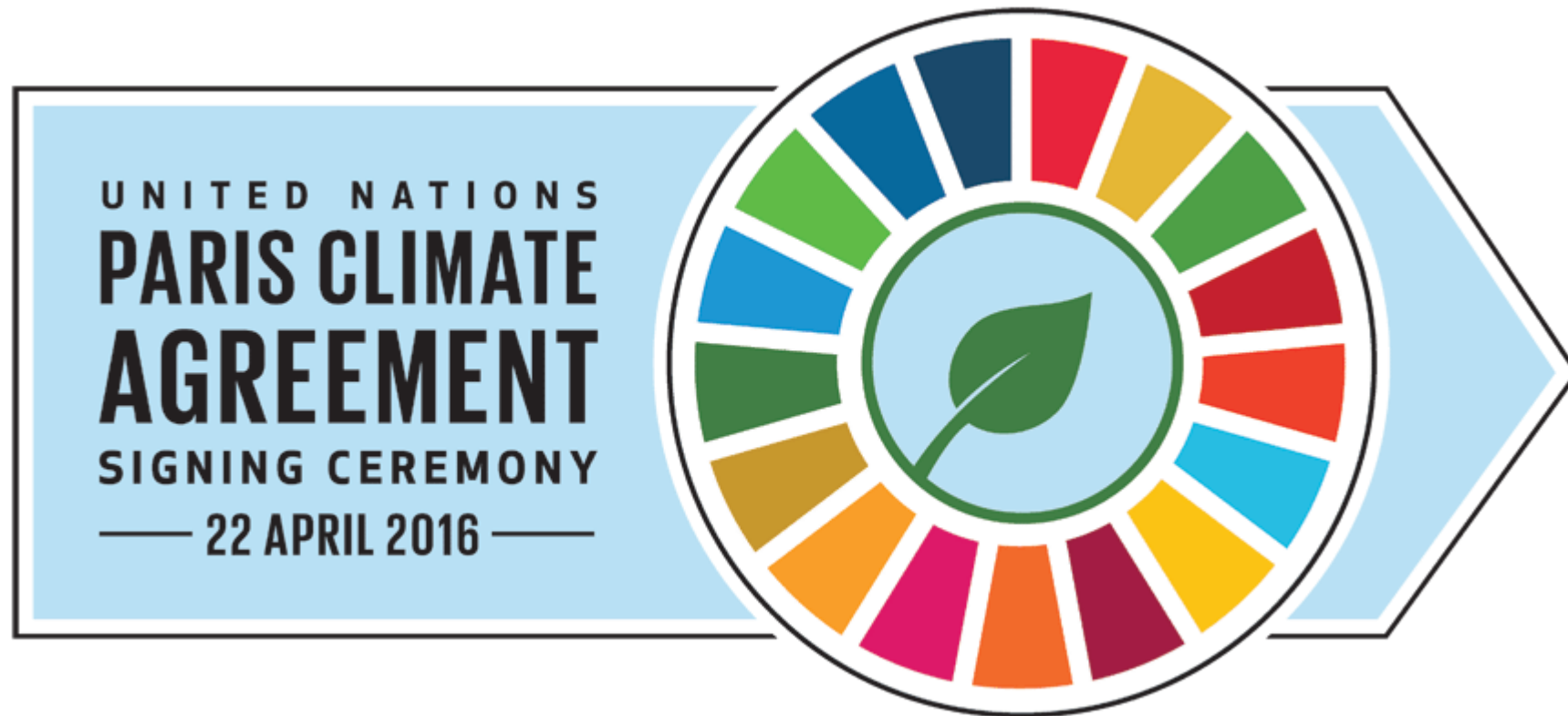


C'est quoi investir de manière durable ?

- Avec l'investissement durable, l'investisseur prend en compte :
 - Les aspects financiers tels que le rendement et le risque
 - Les performances de l'entreprise en termes **d'environnement**, de **droits humains** et de **gouvernance** d'entreprise

➡ Critères ESG = Environnement, Social et Gouvernance

Pourquoi investir de manière durable ?



Source : [Nations Unis](https://www.un.org/parisclimateagreement/)



Green Deal - Neutralité carbone en 2050



Green Deal - Neutralité carbone en 2050

- L'ensemble de mesures de la Commission européenne
- Rendre l'Europe neutre sur le plan climatique d'ici 2050



Green Deal - Neutralité carbone en 2050

- 3 objectifs :
 1. Réorientation des flux de capitaux vers des investissements durables
 2. Gestion des risques financiers induits par le changement climatique
 3. Meilleure transparence dans les activités économiques






Les objectifs de durabilité dans le secteur financier




Les objectifs de durabilité dans le secteur financier

- Rôle clé du secteur financier :
 - Objectif de **cartographier l'impact en matière de durabilité** des activités des individus et des sociétés
 - Intégration dans les **questionnaires MIFID et IDD** des préférences en matière de durabilité



Contribuer à l'objectif climatique : le rôle de l'UE



Comment contribuer à l'objectif climatique ?

- La Taxonomie et le Règlement sur la divulgation d'informations financières durables (**SFDR**) imposent aux produits financiers de présenter leurs caractéristiques de durabilité.

SFDR = Sustainable Finance Disclosure Regulation

Classification européenne des investissements durables (taxonomie)

- La **taxonomie** est :
 - Une **classification** des activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental
 - Elaborée sur la base de **critères** scientifiques
 - Pour aider l'investisseur à reconnaître une activité **durable**
- Une activité durable contribue de manière substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux
- Une centaine d'activités économiques, sont couvertes

Les 6 objectifs environnementaux de la taxonomie européenne :

1 Atténuation
du changement climatique



3 Utilisation durable et protection
des ressources aquatiques et marines



5 Prévention et contrôle
de la pollution



2 Adaptation
au changement climatique



4 Transition
vers une économie circulaire



6 Protection et restauration
de la biodiversité et des écosystèmes



Source : [Banque de France](#)

Règlement sur la divulgation d'informations financières durables (SFDR)

- Il détermine les **obligations de transparence** concernant les enjeux ESG que les professionnels de la gestion d'actifs prennent en compte, ou pas, pour créer les produits de placement.
- Il reprend les règles relatives à la **publication d'informations** sur la durabilité d'un placement.

Règlement sur la divulgation d'informations financières durables (SFDR)

- Il définit **3 niveaux d'exigence** en matière **de transparence** des produits :
 - **Le 1^{er} niveau** concerne tous les produits → intégration des risques en matière de durabilité pour les produits.
 - **Le 2^e niveau** concerne les produits qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (article 8).
 - **Le 3^e niveau** concerne les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (article 9).





Comment investir de manière durable ?



Comment investir de manière durable ?

Sur base de quels critères choisir ?

- Le **nom** du produit
- Les **caractéristiques** financières du produit
- Les **ressources** déployées pour atteindre l'objectif de durabilité du produit
- Le **label** de durabilité du produit, le cas échéant

Le nom du produit

- De plus en plus de produits financiers possèdent des termes 'durables' dans leur nom
- Parfois appelés produits "**ISR**" ("investissement socialement responsable") ou "**ESG**" ("environnement, social et gouvernance")
- Mais... prudence car risque de **greenwashing***
- Initiatives de l'UE et de la FSMA face au greenwashing

* Pratique qui consiste à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique de manière trompeuse pour mieux vendre le produit.

Les caractéristiques financières du produit

On trouve des produits durables dans de nombreuses catégories de produits financiers:

- Les **fonds** d'investissement durables
- Les comptes **d'épargne** durables
- **Actions** d'entreprises engagées dans le développement durable
- Les « **green bonds** » ou obligations vertes (projets durables)
- Autres types d'obligations durables (projets sociétaux et de bonne gouvernance)

Les ressources déployées pour atteindre l'objectif de durabilité du produit

- Ensemble de critères de sélection des actifs mis en œuvre par le gestionnaire du produit pour aider l'investisseur dans ses choix de produits durables (méthodologie)
- Ces critères vérifient si le produit financier :
 - Contribue à la protection de l'environnement
 - Améliore la société
 - Investit de manière éthique



Rôle des labels

Un label de durabilité a un rôle d'identification MAIS...



Le label de durabilité du produit

- **Durable, écologique, vert...** Marketing ?
 - Affirmation vraie ou fausse ?
 - « Vert » ou « durable » : quelles garanties ?
-

- Pensez à demander les documents légaux.
- Pas de garantie de répondre aux souhaits de l'investisseur.
- Vérifier la méthodologie appliquée par le label ?

➡ **Le label n'offre pas toujours de garantie que le produit est durable.**

Quelques labels belges : initiatives privées

- Le label Towards-Sustainability (secteur financier privé)
- Le label finance solidaire de Financité (ONG)



Le rôle de la FSMA

Le contrôle de la FSMA

- L'offre des produits d'investissement durables s'élargit, ce qui augmente le risque de **greenwashing** :
 - Contrôle des documents légaux des fonds d'investissement belges en vue de détecter un éventuel greenwashing
 - Analyse qualitative ponctuelle, en vue de vérifier si les investissements détectés sont compatibles avec la politique d'investissement
 - Approbation du prospectus
 - Contrôle périodique des déclarations non financières d'une sélection d'émetteurs



┌ **Merci de votre
attention !**

